



INSCRIPTION et TARIFS 2025/2026

au CLUB d'AïKIDO Metz Musubi - Section Metz Nord

Association loi 1901 affiliée à la F.F.A.B. — Fédération disposant d'un Agrément Ministériel
Jeunesse et Sports du 3 décembre 2004 (Fédération agréée depuis octobre 1985)

Les tarifs pour les adhérents au Club d'Aïkido Metz Musubi pour la saison 2025/2026 sont:

- Pour les adultes et les mineurs de plus de 16 ans,
le tarif est de **150€** dont:
 - 38€ pour la licence FFAB
 - 15€ pour l'inscription à la MJC des 4 Bornes
- Pour les mineurs entre 13 et 16 ans (né après le 1er juillet 2012),
le tarif est de **131€** dont:
 - 38€ pour la licence FFAB
 - 10€ pour l'inscription à la MJC des 4 Bornes
- Pour les mineurs de moins de 13 ans (né avant le 1er juillet 2012),
le tarif est de **121€** dont:
 - 28€ pour la licence FFAB
 - 10€ pour l'inscription à la MJC des 4 Bornes

Le règlement est possible en chèque à l'ordre de MUSUBI ou en espèces.

Vous trouverez ci dessous les différents formulaires à remplir pour votre inscription :

- Formulaire d'inscription au Club :
 - Pour les majeurs [Fiche d'inscription.pdf](#)
 - Pour les mineurs [Fiche d'inscription \(mineurs\).pdf](#)
- Formulaire d'inscription à la MJC des 4 Bornes via le site de la MJC :
<https://mjc4bornesdemoselle.wordpress.com/documents-a-telecharger/>
- Questionnaire de santé en cas de renouvellement de licence
 - Pour les majeurs [QUESTIONNAIRE DE SANTE MAJEUR.pdf](#)
 - Pour les mineurs [Questionnaire medical pour les mineurs.pdf](#)

Le dojo est situé dans la MJC des 4 bornes au 5 Rue Étienne Gantrel, 57050 Metz.

Un certificat médical ou un questionnaire de santé est à fournir avec le formulaire d'inscription au club et à la MJC. Voir sur la page 3 pour plus de détails.

Remarque :

En cas d'inscription en cours d'année, le tarif est modulé en fonction du nombre de trimestre restant selon la règle suivante (exemple pour un adulte):

- Entre le 1er septembre et le 31 décembre => 150 €
- Entre le 1er janvier et le 31 mars => 110 €
- Entre le 31 mars et le 1er juillet => 80€

Pour les mineurs (- de 18 ans), l'autorisation parentale pour la pratique de l'aïkido est OBLIGATOIRE

A savoir:

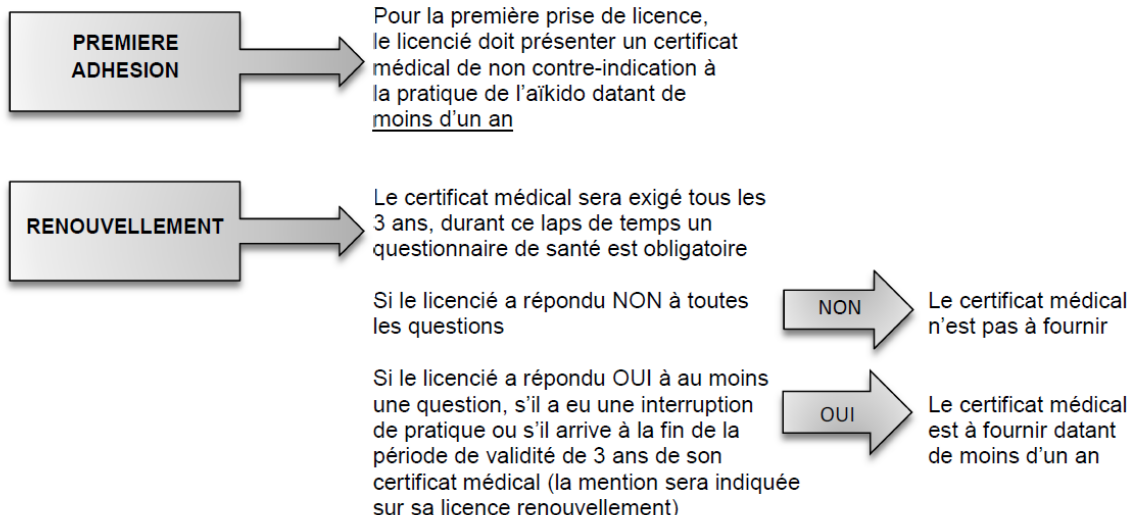
- Les licences FFAB sont valides du 01 juin 2025 au 30 juin 2026 avec une période de recouvrement de l'assurance jusqu'au 15 octobre 2026
Vous retrouverez les conditions du contrat d'assurance du club à cette adresse : [Contrat assurance Aikido Musubi.pdf](#)
- Pour plus de renseignements sur la MJC des 4 Bornes et les activités proposées, vous pouvez consulter le site : <https://mjc4bornesdemoselle.wordpress.com/>
- La MJC des 4 Bornes propose aussi une inscription solidaire à 45€ et qui peut être décomptée comme un don à une association. Voir avec le secrétariat pour en savoir plus.
- Lors de votre inscription, vous recevrez un Passeport regroupant vos adhésions annuelles à la licence FFAB et les passages de grades ainsi qu'un guide du pratiquant regroupant des informations sur la pratique de l'Aïkido

Pour plus d'informations sur l'Aikido et la la fédération FFAB, vous pouvez visiter le site <https://www.ffabaikido.fr/fr/index.php>

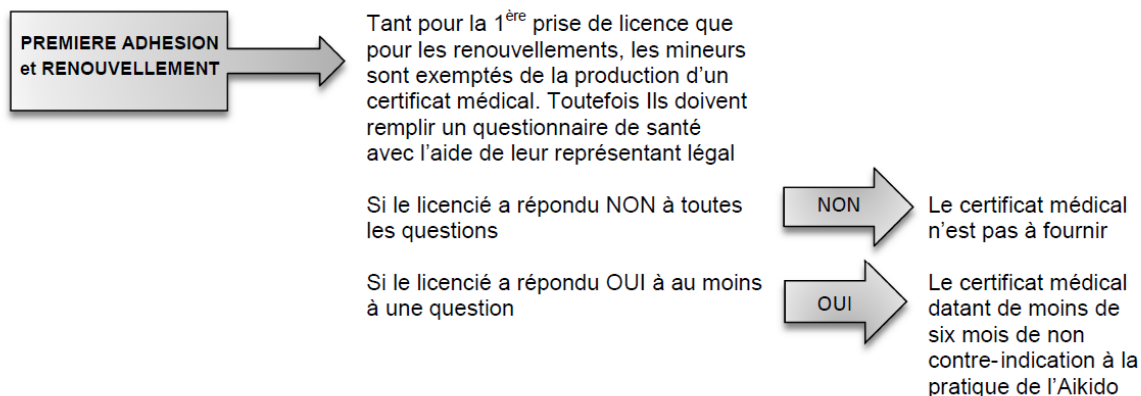
La procédure pour les certificats médicaux à fournir lors de l'inscription est la suivante :



POUR LES MAJEURS



POUR LES MINEURS



A noter que conformément à la loi RGPD, l'association recueille ces informations de formulaire pour la gestion du fichier des licenciés. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées à l'usage exclusif de l'association. Conformément à la loi, je peux exercer mon droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : mail association et/ou adresse courrier association en joignant une copie de ma carte d'identité.